

## LE RAVITAILLEMENT VIVRIER DE BRAZZAVILLE

Jean-Pierre MASSAMBA

DGRST/ORSTOM

Entre 1960 et 1980 la population nationale du Congo passe de 90 000 à 1 500 000 habitants, soit un taux d'accroissement annuel de 2,6 % . Dans le même temps la population de Brazzaville croît de 7 % par an avec 420.000 habitants en 1980 et celle de Pointe-Noire de 6,5 % l'an, soit 195.000 habitants en 1980, alors que la population rurale stagne à 0,6 % . L'augmentation importante des effectifs humains à Brazzaville pose le problème du ravitaillement vivrier. L'enjeu est tellement important que le bassin vivrier de Brazzaville est étendu à l'ensemble du territoire. Mais ce bassin vivrier est loin de résoudre le problème, si bien que le système fait appel à l'extérieur pour remédier à l'insuffisance de la production nationale. La filière paysanne rencontre ses principales difficultés au niveau de la production ; les actifs ruraux, les femmes en particulier, ne peuvent plus faire face aux besoins alimentaires des centres urbains en expansion accélérée. En fait, les ruraux, déjà vieux, sont incapables de satisfaire aux besoins de la ville.

De plus, les investissements et les actions de l'Etat sont orientés vers un développement agricole moderne, cependant, ceux qui nous nourrissent tous les jours ne sont pas pris en compte par les projets.

### 1. LE FONDEMENT HISTORIQUE URBAIN

Les récits des premiers explorateurs débarqués au Congo, s'accordent pour affirmer que ce pays n'avait pas réellement une tradition urbaine. Les agglomérations d'alors sont présentées comme des petits villages. Dans ces villages les traditions imposent la production alimentaire comme une affaire de toute la communauté. Cette production était contrôlée par le chef de clan et aucune activité ne se réalisait en dehors de son autorité.

Le principe fondamental auquel obéissait la communauté familiale présentait trois principaux aspects :

- la pérennisation du groupe ;
- l'auto-suffisance alimentaire ;
- l'autonomie politique.

Ces trois aspects étaient confondus dans la pratique, et toute action entreprise par le chef de la communauté portait simultanément sur l'ensemble de ces objectifs. La différenciation fondée sur le sexe intervenait surtout dans le domaine de la division du travail ; des tâches déterminées étaient assignées à l'un ou à l'autre sexe. D'une manière générale, la femme était affectée à des tâches liées à la production alimentaire.

Mais avec la colonisation, des postes administratifs vont naître partout pour collecter l'impôt capitation. Avec l'évolution, certains de ces postes vont devenir des grands centres urbains et d'autres auront l'aspect de centres secondaires. Quelques-uns de ces centres urbains ont souvent les structures d'une mini-métropole, avec des conditions matérielles et sociales proches. C'est le cas de Brazzaville et Pointe-Noire; à part ces deux centres, les autres agglomérations sont des centres secondaires. Avec l'urbanisation, l'organisation sociale d'antan a depuis longtemps disparu. Les communautés familiales ne travaillent plus pour satisfaire leurs besoins mais produisent pour approvisionner le centre urbain de Brazzaville. En même temps, les comportements à l'intérieur de ce centre se modifient et donnent naissance à ce que l'on pourrait appeler la civilisation urbaine. Les citoyens de ce centre sont devenus des consommateurs non producteurs de leurs vivres. Il en résulte des problèmes de tous ordres et en particulier celui du ravitaillement vivrier.

## 2. ANALYSE DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

La ville de Brazzaville compte 110 000 habitants au moment de l'indépendance. D'après le recensement de 1984, cette capitale renferme 595 102 habitants. Ce chiffre représente 31 % de la population totale du pays. Une grande partie de la population est concentrée dans cette ville. Tous les ans, des familles entières quittent le monde rural et viennent gonfler les effectifs de ce centre. Ce tableau de répartition montre d'une manière évidente le dépeuplement de la zone rurale au bénéfice des grands centres.

ZONES	1974	1984	Taux d'accroissement annuel (%)
Rurales	62,1 %	48,9 %	1,2 %
Communes	37,9 %	51,1 %	6,38%
Total pays	100,0 %	100,0 %	3,48%

Source : Recensement général de la Population et l'Habitat 1984. Vol.1 - Ministère du Plan.

Il faut souligner que ce phénomène s'accompagne de problèmes de ravitaillement. Le ravitaillement de ce centre exige une augmentation de la production agricole des zones rurales et une amélioration des circuits commerciaux souvent archaïques. Il est évident que les régions rurales, qui doivent contribuer à cette augmentation de la production, se dégradent au profit des grands centres urbains.

A Brazzaville, les jeunes affluent qui méprisent les contraintes de la vie rurale. Mais ce mouvement s'accroît pour diverses raisons. Pour la plupart d'entre-eux, la ville attire la main d'oeuvre. Les raisons sont parfois d'ordre psychologique; la ville séduit en tant que telle. Le désir d'améliorer ses revenus constitue un autre facteur qui pousse les ruraux à désertir leur terre. A cet égard, les écarts entre les revenus urbains et les revenus ruraux sont considérables. L'ampleur de l'exode rural a nettement dépassé la capacité du secteur urbain à n'offrir des emplois productifs qu'à une petite fraction des nouveaux venus. Parmi ces éléments, l'enseignement apparaît comme un facteur dominant dans l'exode rural. En effet, vers les années 1960/1976, il n'existait pas d'enseignement secondaire dans les zones rurales et toutes les structures d'accueil étaient concentrées à Brazzaville. Un autre élément expliquant l'urbanisation intense est la concentration des structures administratives, économiques et sociales en milieu urbain. Tous ces facteurs contribuent au dépeuplement de la zone rurale. L'exode rural s'accompagne d'une quasi stagnation du monde paysan et d'un vieillissement de la population. Par contre, le monde urbain connaît un dynamisme inquiétant du fait que toute la population jeune susceptible de produire se retrouve dans ce milieu.

### 3. LE RAVITAILLEMENT VIVRIER DE BRAZZAVILLE

Le ravitaillement vivrier de la ville de Brazzaville, donne lieu à d'importants courants d'échange entre les zones rurales. Toutes les voies de communication aboutissent en ville; ce sont les gares, fluviale, routière et aérienne. Selon les statistiques établies en 1967, sur 71 375 tonnes de produits vivriers produits traditionnellement, 25,3 % ont été transportés par voie ferrée, 67,3 % par route et 7,4 % par voie fluviale. Le transport des produits vivriers s'effectue exclusivement par ces voies, et au-delà de ces infrastructures, l'acheminement des produits se fait sur la tête des hommes.

Souvent les quantités des marchandises sortant des zones rurales sont difficiles à évaluer, du fait qu'il n'existe pas de contrôle aux portes de sortie. Mais il est possible de s'en faire une idée à partir des données enregistrées dans les gares. A titre indicatif, la quantité des produits alimentaires qui transitent par la gare de Bouansa, représentent 3 000 tonnes de

marchandises par an, et l'essentiel des chargements est constitué de manioc destiné à Brazzaville. Une dizaine de gares participent de façon constante au ravitaillement de la capitale. Ce sont par ordre d'importance, Mont-Belo 30 % du tonnage, Bouansa 24 %, Mindouli 15 %, Kinkembo 11,5 % et Kingoyi 8 % (1).

Certaines gares se sont spécialisées dans le ravitaillement de Brazzaville, à tel point que les habitants de ces gares ne trouvent plus en quantité suffisante les vivres pour leur propre alimentation. Cette situation provoque parfois la détérioration de l'état nutritionnel de certaines populations rurales. Il est opportun ici d'examiner l'organisation de la collecte de produits alimentaires, ainsi que les agents économiques qui animent cette circulation. C'est par le réseau des marchés ruraux que s'effectue la collecte de denrées alimentaires. Les petits marchés se tiennent dans les villages où s'arrêtent les commerçants-transporteurs qui sillonnent les régions. Ces commerçants transporteurs, pour la plupart originaires de Brazzaville, assument la collecte.

L'économie rurale de tout l'arrière pays est essentiellement organisée pour fournir l'essentiel de l'approvisionnement. Celui-ci a créé un courant commercial original d'une zone régionale à l'autre. Ce courant dépasse parfois les limites nationales pour certains produits. Enfin, il suffit de se rendre à la gare ferroviaire ou au Beach, pour se rendre compte que les régions rurales et notre voisin le plus proche le Zaïre, participent à l'approvisionnement de la capitale congolaise.

En outre, tout le système d'approvisionnement est organisé de façon telle que ce centre reçoit la plupart des denrées alimentaires produites dans les zones rurales. En même temps, il est le seul centre, à l'exception de Pointe-Noire, à bénéficier d'un apport suffisant en produits alimentaires.

On peut dire d'emblée que la production nationale est insuffisante. La rarefaction des denrées alimentaires élève les prix pratiqués sur les différents marchés. Cette insuffisance conduit le pays à régler le problème par des importations massives. Cette politique s'accompagne d'un changement culturel des habitudes alimentaires. Si le pain de blé a, en quelque sorte, trop réussi à se généraliser, cela est dû en grande partie au déficit chronique du manioc. De plus, l'augmentation du prix des produits dérivés du manioc a favorisé la percée actuelle du pain. Depuis 1972, la consommation de la farine du blé s'accroît, et l'on peut estimer qu'en 1983, 640 000 tonnes d'équivalent de farine seront importées pour une valeur de plus de 5 milliards de francs CFA (2).

Par ailleurs, Meunier Lobey (2) nous signale que la consommation de manioc par habitant en ville diminue :

- consommation rurale..... 500 kg/hab./an
- consommation urbaine..... 250 kg/hab./an

La substitution du manioc par le pain de blé est importante au niveau des grandes villes. Elle se manifeste aussi bien dans les milieux à bas revenu que dans les strates à haut revenu. La pénétration actuelle du pain de blé au Congo est due davantage à un approvisionnement défectueux des centres plutôt qu'à un changement profond des habitudes alimentaires.

#### 4. LES PRODUITS ALIMENTAIRES EN PROVENANCE DU ZAIRE

Placées face à face de part et d'autre du fleuve Congo, Brazzaville et Kinshasa bénéficient d'un grand privilège sur le plan socio-économique et culturel. Entre les deux villes, la circulation de biens et de personnes est importante. Ce courant remonte à l'époque coloniale, mais s'est accentué ces dernières années. L'augmentation de la population dans les deux pays et les difficultés économiques du Zaïre sont peut-être à l'origine de cette accentuation. Depuis 1976, la monnaie zairoise n'a cessé de baisser et cette situation a diminué le pouvoir d'achat de la population. Cette baisse du pouvoir d'achat contraint les zairois à exercer des activités diverses pour avoir des revenus suffisants. C'est ainsi que les Kinois viennent à Brazzaville liquider leurs produits pour se procurer des devises et améliorer ainsi leurs revenus. Par cette entremise, les zairois rapportent des produits qui font défaut sur le marché kinois. Ces opérations favorisent l'introduction des produits fabriqués localement au Congo, mais l'apport du Zaïre s'avère plus important dans ce domaine, car Brazzaville est devenue un centre de consommation des produits zairois. C'est essentiellement le Zaïre qui approvisionne la capitale congolaise en manioc. Le déficit actuel en manioc au Congo est mis en évidence par la hausse des importations en provenance du Zaïre (près de 11 000 tonnes de cossettes en 1980 soit l'équivalent de 44 000 tonnes de tubercules).

Le manioc, introduit au Congo au XVII<sup>e</sup> siècle par les portugais, demeure l'aliment de base des congolais avec 306 kg d'équivalent tubercule par personne et par an.

La croissance de Brazzaville a rendu nécessaire l'augmentation de la part commercialisée de cette production. A. Auger a pu avancer en 1967 que la capitale congolaise avec ses 162.000 habitants consommait 53 000 tonnes de manioc sous toutes ses formes. Il est fort probable que, depuis, ces besoins aient augmenté.

Au bout du compte, la production nationale, en régression constante, est loin de pallier le besoin en chikwangue (pain de manioc). La prépondérance du manioc Zaïrois se manifeste de plus en plus sur le port de Yoro, qui est l'une des voies de pénétration des produits alimentaires en provenance de notre voisin. Le manioc n'est pas le seul produit alimentaire écoulé sur nos marchés. Le Beach de Brazzaville, qui est un autre point de pénétration, écoule des poulets congelés, de la viande, et des légumes provenant de ce pays.

Il résulte de ce trafic entre Brazzaville et Kinshasa une prolifération des petits métiers : pousse-pousseurs, manutentionnaires, artisans etc. Ce trafic engendre une catégorie d'activité que de nombreux jeunes en quête d'emploi exercent. A priori ces petits métiers semblent être une solution aux problèmes de chômage qui sévit à Brazzaville (3).

## 5. STRUCTURE DES MARCHES

Il s'agit de voir comment s'effectue la vente des produits dans les marchés de quartier, de rue et de parcelle. Les marchés urbains sont essentiellement des lieux de transaction des produits alimentaires. A cela s'y ajoute des produits non alimentaires bibelots, tissus, etc.

Dans les marchés de Brazzaville (Total, Mougali, Ouenzé), les femmes et les hommes distribuent des produits différents. Dans la majorité des cas, les produits vivriers tels que les légumes, les fruits, le poisson sont sous le monopole des femmes, alors que les hommes se spécialisent dans la vente de la viande de toutes sortes et de produits non alimentaires.

Le trait le plus caractéristique du marché urbain est la multiplicité de petits vendeurs qui prolongent le marché dans la rue et dans la parcelle. En effet, chaque vendeur a la possibilité d'étaler sur une petite table de circonstance, dans la rue ou devant sa parcelle, des petits tas d'arachides, de bananes, etc. Le consommateur peut trouver à quelques pas de chez lui les produits dont il a besoin, huile, tomate, manioc, fufou et friandises. Les marchés de nuit, situés en général à proximité des cinémas et des dancings, offrent essentiellement des plats cuisinés. Ils se constituent le plus souvent dans les rues éclairées les plus fréquentées. Le promeneur peut ainsi se procurer brochettes de viande et tout autre denrée à des heures tardives. Tout ce petit commerce permet à certains citoyens de se procurer des revenus pour pouvoir subsister. Quand les revenus du ménage semblent insuffisants, ce type d'activité permet de faire l'appoint. Toutes ces activités ne sont que des moyens de fortune qui assurent la survie.

## 6. EVOLUTION DES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES

Les importations alimentaires ont coûté au gouvernement congolais 46 milliards de francs CFA en 1985 (4). Cet accroissement des importations traduit bien l'ampleur et l'augmentation des besoins. C'est le signe révélateur d'une dépendance alimentaire de plus en plus étroite avec le milieu extérieur. Ceci traduit aussi l'incapacité de notre propre système de production à répondre aux besoins des congolais. La progression de la dépendance alimentaire de plus en plus forte semble correspondre non pas à l'accroissement de la population totale, mais à la croissance de la population urbanisée.

L'augmentation la plus spectaculaire est celle des imports de blé, farine et pâtes alimentaires. Au début des années 50, le Congo n'importaient que 5 000 tonnes de ces produits ; actuellement les importations de céréales constituent 57 % des importations alimentaires totales, et cette part a tendance à augmenter. On note aussi une forte augmentation des imports de riz, de produits alimentaires conditionnés (conserves, surgelés) et notamment de produits que le Congo pourrait largement produire.

La situation alimentaire actuelle expose les populations, plus particulièrement celles à bas revenus, à des risques de malnutrition. Les produits importés coûtent excessivement cher et ils sont inabordables pour certains citadins. Face à cette situation qui se dégrade de jour en jour, les familles brazzavilloises ont de plus en plus de mal à prendre deux repas complets dans la journée. Actuellement, les populations rurales se nourrissent aussi de conserves, poisson salé, de pain en provenance de la ville. Ceci est surtout vrai entre Brazzaville et les villages de la région du Pool où le commerce de bois de chauffe prend le dessus sur la production vivrière.

## 7. POLITIQUE AGRICOLE NATIONALE

Du point de vue de la stratégie alimentaire, les actions menées jusqu'à présent n'ont pas favorisé l'émergence d'une agriculture dynamique. Les actions de la politique d'investissement ont plus porté sur le redressement des entreprises agricoles d'Etat en déficit. Ce sont ces unités qui ont bénéficié pendant le plan quinquenal 1982-86 de la part de 6,6 % destinée à l'agriculture. En fait, la politique agricole est défavorable aux productions vivrières traditionnelles. L'Etat compense la crise des secteurs traditionnels en développant le secteur industriel. Si l'on prend le seul exemple de la pêche, il faut savoir que la pêche artisanale qui est aux mains des pêcheurs béninois et congolais a apporté sur les plages de Pointe-Noire 27 000 tonnes de poissons en 1983, alors que COPEMAR, qui dispose d'un système moderne de pêche, n'a débarqué que 2 500 tonnes la même année. A

ce propos, on se pose ici la question de savoir si cette unité est rentable. Ne vaudrait-il pas mieux encourager les artisans pêcheurs, plutôt que de choisir de lourds investissements?

Le problème du ravitaillement vivrier de Brazzaville a amené le Gouvernement congolais à lancer un vaste programme d'implantation industrielle, destinée à assurer un approvisionnement régulier des centres urbains.

Ce programme vise à favoriser un pôle de développement industriel dans le pays. Dans ce contexte, a été installée à Mantsoumba une unité industrielle de transformation de manioc en farine fofou pour pallier l'insuffisance de cette denrée. Une autre unité, l'usine de SOCAVILOU, produit des poulets destinés uniquement au milieu urbain. Pour ne citer que ces deux unités, on peut dire que ces grandes industries ne remplissent pas leur rôle. Dans la réalité, ce sont les centres secondaires, c'est-à-dire, les ruraux qui approvisionnent les centres urbains. La création de fermes d'Etat et la mécanisation sont loin de résoudre le problème alimentaire dans de nombreux cas, car ces fermes éprouvent des difficultés à concurrencer la production agricole traditionnelle. Les produits qu'elles présentent sur les marchés sont plus chers que ceux produits traditionnellement. Les machines modernes mises en place ne jouent pas un rôle dynamique. La lourdeur bureaucratique et le grand nombre de salariés dans ce secteur, sont un frein au développement de ces diverses unités. Pour éviter les problèmes sociaux, l'Etat est souvent dans l'obligation de subventionner les unités en déficit. De surcroît, l'Etat a dû prendre en charge une bonne partie du système d'importation, mais il ne prend pas en compte les petits producteurs paysans.

Pour sortir le pays de ses difficultés, la politique de l'Etat doit prendre en compte les petits paysans producteurs. Cette politique doit permettre une vraie distribution des ressources permettant aux paysans de capitaliser et d'améliorer leur production. Si les petits producteurs ne sont pas intégrés dans les projets, il ne peut y avoir de vrai développement.

#### BIBLIOGRAPHIE

(1) Codou A. : Evolution des importations et exportations des produits agricoles et alimentaires par le port de Pointe-Noire de 1949-1983, communication présentée aux 1ères journées géographiques, Brazzaville, 1985.

(2) Henry Meunier Lobey : Projets d'implantation de deux complexes Agro-industriels de farine de manioc - B.D.P.A. ; 1981 p. 9 Brazzaville.



(3) Kongo M. : Les petits métiers créés à partir du trafic entre le Zaïre et le Congo à Brazzaville. Communication présentée aux Journées de Brazzaville, Brazzaville 1986.

(4) D'après CONGO MAGAZINE n° 5, Avril 1985, le Congo a dépensé 37 milliards de francs CFA en 1984, 46 milliards en 1985 pour les importations des denrées alimentaires.

# Journées d'Etude sur Brazzaville.

**Actes du colloque**

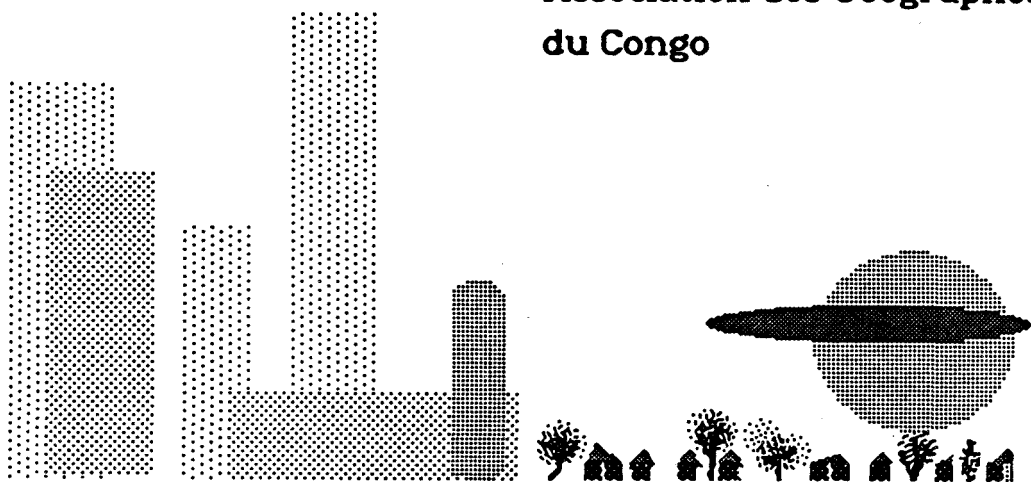
**Brazzaville, 25-28 avril 1986.**

**ORSTOM**

**Santé Urbanisation**

**AGECO**

**Association des Géographes  
du Congo**



**Publié avec le concours de la Mission Française  
de Coopération et d'Action Culturelle.**

**Brazzaville. R. P. Congo.**